

20^{ièmes} rencontres archéologiques d'Eure & Loir 1^{er} octobre 2011 / Chartres

Programme

14h30 - Communications sur l'actualité archéologique en Eure-et-Loir

- L'occupation laténienne du site des "Grandes Canettes" à Prasville par Dorothee Lussion (INRAP)
- Les occupations néolithiques et hallstattiennes du site des Carreaux à Prunay-le-Gillon par Marie-France Creusillet et Tony Hamon (INRAP)
- La mise en valeur du site mégalithique de Changé à Saint-Piat par Dominique Jagu et Richard Longuépée (CEDSN)
- Première synthèse des données archéozoologiques (2007-2011) en territoire carnute à l'époque gallo-romaine par Julie Rivière, archéozoologue (Ville de Chartres)
- Le projet du Pôle Sciences et Histoire sur le secteur de Saint-Martin-au-Val par Dominique Joly (Ville de Chartres)
- Prospection pedestre à Terminiers : les premiers résultats par Alain Lelong
- L'établissement rural gallo-romain à Nogent-le-Roi "les Pierriers", premiers résultats, par Emilie Fencke (Service départemental)
- La restitution des architectures des bâtiments à poteaux plantés – méthode et résultats à partir des fouilles de Fontaine-la-Guyon "Les Déserts" et d'Auneau "La Sente des Roches", par Antoine Louis (Service départemental)

18h - Visite commentée de l'exposition



Les occupations du IV^e et du début du III^e s. av. n.-è. de Prasville, Les Grandes Canettes

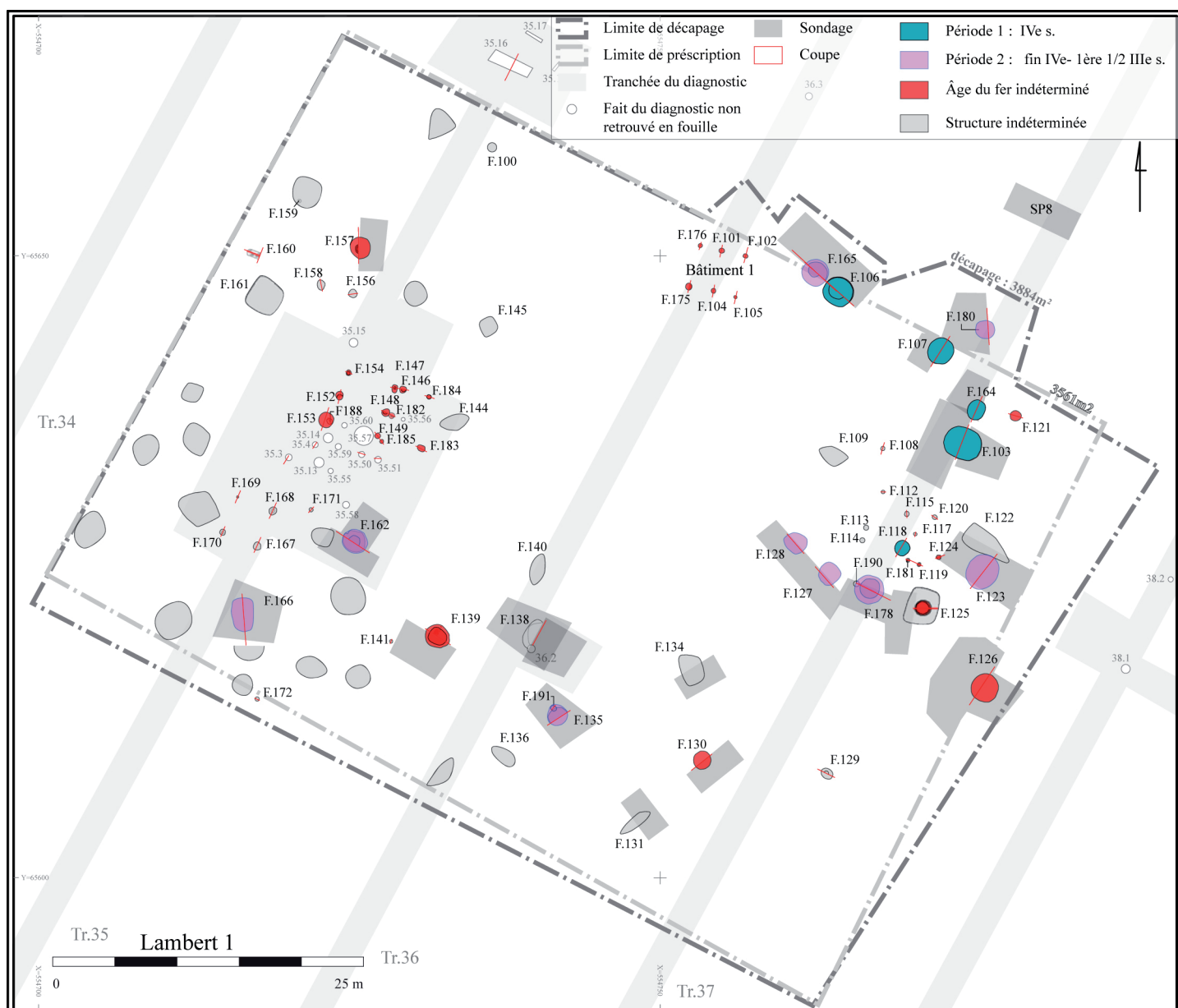
Dorothee Lusson, Inrap Tours – UMR CITERES-LAT 6173

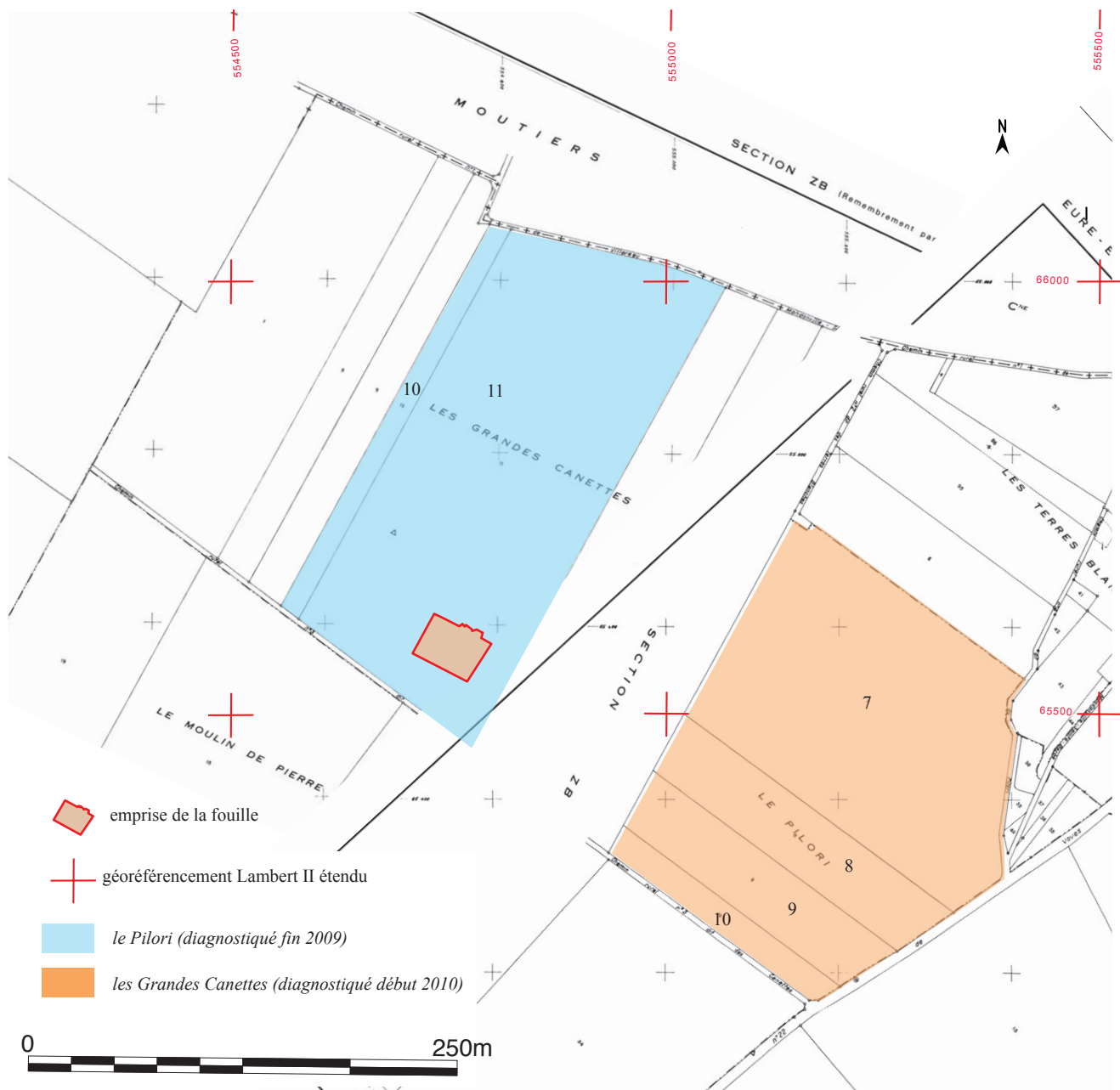
La fouille a permis la mise au jour de fosses et de trous de poteaux relevant d'au moins deux occupations rurales successives. La première est attribuée à La Tène B, soit vers 400/300 av. n.-è. et la seconde à La Tène B/C soit vers 375/250 av. n.-è.

Les données disponibles pour la Période 1 sont pour la plupart des silos de formes et de capacités variées. Au vu de la répartition spatiale en arc de cercle, les fosses semblent s'organiser en fonction de vestiges qui ne nous sont pas parvenus. De plus, la position en limite de décapage laisse présumer une suite vers le nord. Notons que les structures attribuées à l'âge du Fer ou bien non attribuées chronologiquement pourraient également, pour tout ou partie, participer de cette première occupation du site. Les éléments en notre possession ne permettent pas de dégager une organisation particulière et les limites de cette occupation ne sont pas connues.

L'occupation de la Période 2 compte neuf fosses qui peuvent être interprétées comme des silos. Comme pour la première occupation, les capacités de stockage et les formes sont diverses. Ces fosses renferment des rejets domestiques témoignant de la proximité d'un habitat sans qu'il soit possible de distinguer la zone résidentielle qui pourrait se trouver hors emprise explorée ou bien ne pas avoir laissé de trace au sol au sein du décapage réalisé. La disposition apparaît comme aléatoire et ne répondant à aucune organisation précise. Toutefois, deux pôles principaux semblent pouvoir être distingués. Un premier au nord-est et le second au sud-ouest. Une zone vierge de tout vestige archéologique se dessine depuis le nord-ouest vers le sud-est. Les limites de l'installation ne sont pas connues.

Les divers travaux mis en œuvre au sein du présent rapport, étude de la céramique, de la faune, de l'*instrumentum*, des macro-restes et de la terre crue, permettent de reconnaître des activités relevant de la vie quotidienne au sein d'une exploitation rurale et agro-pastorale classique avec des cultures, de l'élevage et des activités artisanales probablement en lien avec les besoins quotidiens.





**Les occupations néolithiques et hallstatiennes
du site des Carreaux à Prunay-le-Gillon.**

Marie-France Creusillet et Tony Hamon (INRAP)

La communication n'a pas eu lieu.

La mise en valeur du site mégalithique de Changé à Saint-Piat

Dominique JAGU et Richard LONGUÉPÉE

(CEDSN)

Fouillé entre 1983 et 2000 (18 campagnes de un mois), le site des dolmens de Changé avait déjà fait l'objet d'une mise en valeur pendant ces années.

Nous avons construit un abri permanent qui nous avait permis de procéder à nos recherches dans de bonnes conditions et aussi de conserver in situ les structures archéologiques mises au jour.

Un petit musée de site avait même été installé sur place. Nous y présentions le résultat de nos travaux sous une forme pédagogique, avec entre autre des maquettes en Lego. Cela nous permettait d'accueillir des visiteurs, groupes scolaires ou autres.

Mais en 1999 ces installations avaient été gravement endommagées par la tempête de fin d'année. Un arrêté municipal avait même été promulgué pour interdire tout accès aux visiteurs.

Dès 2001, à la demande du CEDSN (Comité d'Etude, de Documentation, et de Sauvegarde de la Nature), nous avons envisagé la réhabilitation de ce site.

L'idée a fait son chemin et la Communauté de Communes des Terrasses et Vallées de Maintenon qui se mettait en place a pris la décision de prendre en charge ce projet.

Dix ans ont été nécessaires pour aboutir : il fallait que la Communauté de Communes devienne propriétaire des parcelles, trouve un architecte, obtienne un permis de construire et surtout recherche des subventions.

Finalement début 2011, les prestataires étaient sélectionnés après appels d'offre. Notre équipe s'est alors chargée de démonter l'ancien abri et de protéger temporairement les sols. Auparavant nous avions sous forme de sondages creusés les emplacements des futurs piliers.

Nous avons suivi de très près l'avancement du chantier et ne pouvons que nous féliciter de la qualité des relations avec les différents professionnels intervenants, dont la plupart nous ont beaucoup aidé, tout en manifestant un intérêt évident pour ces travaux peu courants pour eux.

Un immense abri en forme d'aile d'avion a vu le jour, une allée cimentée ceinture le site avec deux placettes permettant de regrouper les visiteurs et une solide clôture protège l'ensemble. Un parking de pleins pieds avec l'allée cimentée permet l'accueil des handicapés.



En juillet et août nous avons remis en état la totalité des sols et vestiges dégagés.

Les visiteurs de passage pourront faire le tour du site à l'extérieur de la clôture.

Aujourd'hui, nous préparons des panneaux explicatifs qui seront, bien sûr, lisibles de l'extérieur.

Cette première étape était d'un montant de 172 336 euros TTC.

La seconde consistera en la création d'un nouveau musée de site, ce qui nous permettra de renouer avec des visites guidées plus instructives.

L'inauguration officielle a eu lieu le lundi 3 octobre 2011.

**Premier bilan archéozoologique en territoire carnute
à la période gallo-romaine (2007-2011)
Julie Rivière
(Service Archéologie de la Ville de Chartres)**

Un nombre important d'études archéozoologiques portant sur la période gallo-romaine ont été réalisées dans le cadre d'opérations archéologiques préventives ces dix dernières années en Eure-et-Loir. Ce département recouvre une grande partie du territoire historique des Carnutes. Ce premier bilan de données archéozoologiques a été réalisé à l'occasion des 20^e rencontres du CAEL. Il a permis de porter un premier regard sur les modalités d'exploitation, d'acquisition et de consommation des produits animaux (notamment pour le Haut-Empire), de pointer certaines limites méthodologiques mais aussi d'offrir un cadre de réflexion dans lequel s'inséreront les études futures.

Ce corpus d'ossements animaux, qui totalise actuellement plus de 96 000 restes (24 sites) couvre une grande diversité de contextes archéologiques (milieux urbains, ruraux et intermédiaires) et de contextes de rejets (décharges péri-urbaines, dépotoirs civils ou domestiques, dépotoirs artisanaux, dépotoirs de sanctuaire, etc.).

La grande majorité des données provient de contextes urbains ou péri-urbains (45 994 restes), notamment de Chartres-*Autricum*, alors capitale de Cité.

La spécificité du corpus chartrain est de documenter la quasi-totalité des secteurs de la ville (centre et faubourg) et ainsi de recouvrir un large panel d'activité impliquant les animaux.

Chacun de ces secteurs s'individualise par une nature de rejet lui étant propre (fig. 1). Cette richesse de l'information sur un aussi petit territoire qu'est la ville, constitue pour l'heure un cas d'école en archéozoologie pour la période considérée et pour le Nord de la France. Elle permet de révéler les contours d'une réelle topographie des rejets, souvent dépendante des activités humaines et des chaînes opératoires de traitement des animaux auxquelles elles sont associées (abattage, boucherie de gros, artisanat de l'os, etc.), qui varie en fonction du statut des espèces (consommées ou non) mais aussi en fonction du statut social des consommateurs.

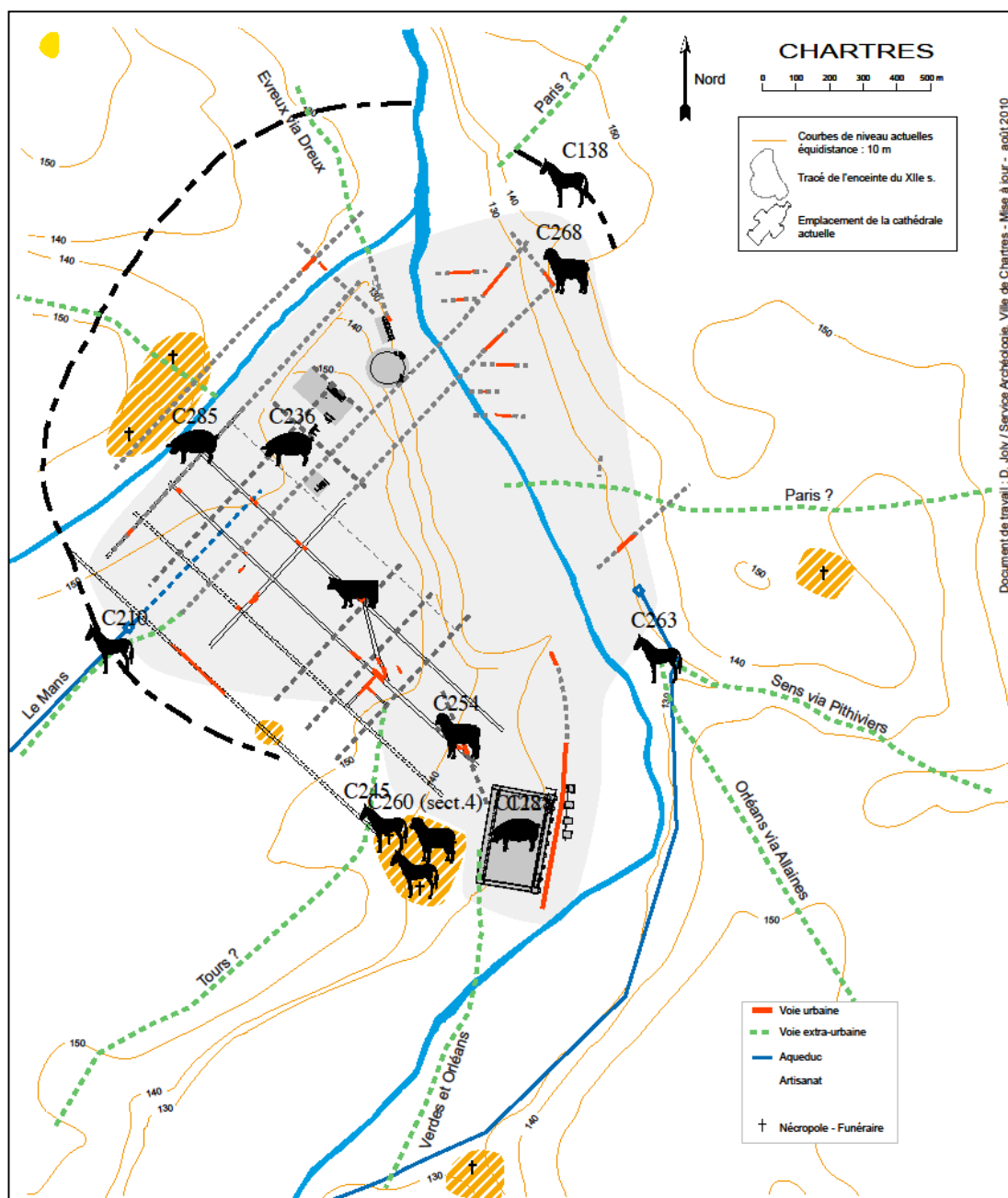


Figure 1 : Répartition des espèces dominantes en fonction des secteurs à Chartres pendant le Haut-Empire (%NR).

Ainsi les faubourgs d'*Autricum* sont systématiquement marqués au cours des II^e et III^e siècles ap J.-C. par le développement (sauvage ou organisé ?) de réelles décharges où sont rejetées les espèces exclues des circuits alimentaires (chiens et équidés, fig. 2).



Figure 2 : Squelette d'équidé découvert en connexion anatomique partielle et sur lequel ont été prélevés quelques ossements par sciage (rue de Reverdy, Chartres, III^e s ap. J.-C.).

En contexte d'habitat, les dépotoirs alimentaires localisés dans le secteur central de l'agglomération (sur le promontoire) semblent concentrer pour leur part une majorité de restes de porcs (habituellement interprétés comme typiques des contextes urbains) en opposition avec les habitats plus périphériques, caractérisés par une plus forte abondance de caprinés pour lesquels se pose la question de la présence d'élevage sub-urbain spécialisé.

Les contextes artisanaux (notamment le site du Cinéma, C219, étude en cours), où ont été découvertes de fortes concentrations de déchets résultant de l'ensemble des étapes de transformation des os pour la confection d'objets (notamment cuillères et boutons-rivets) se caractérisent par une très forte représentation d'ossements de bovins, supports quasi exclusifs de la tabletterie.

Enfin, les ossements animaux découverts sur le sanctuaire de Saint-Martin-au-Val (III^e siècle ap. J.-C.) permettent de documenter une partie des pratiques à caractère religieux impliquant l'animal. Dans ce contexte, si la caractérisation précise des événements auxquels sont associés ces rejets (sacrifices et consommation collective ou individuelle, offrande, ...) n'est pas précisée, la qualité des produits carnés consommés se démarque nettement des habitudes alimentaires quotidiennes par une très forte proportion de porcs (73 %) et d'animaux abattus jeunes.

L'ensemble contribue à dresser une image de l'alimentation difficile à généraliser à l'échelle de l'agglomération, mais où la viande de bovins semble jouer une part non négligeable au regard du nombre d'ossements recyclés pour le travail de l'os. Une alimentation citadine également caractérisée par l'acquisition d'une viande de tendre et de qualité pour les porcs et les caprinés. Ces derniers occupent par ailleurs une place non négligeable, au regard des

données acquises pour d'autres régions du Nord de la France (Lepetz 1996, Cambou 2010, Salin 2010).

En contexte rural, les données sont moins abondantes (7787 restes) et plus délicates à interpréter, en raison des mauvaises conditions d'enfouissement et de conservation des restes. Ces données proviennent majoritairement de sites récemment fouillés par l'Inrap préalablement aux travaux d'aménagements d'axes routiers ou autoroutiers (A19 et RN 154, études archéozoologiques de G. Bayle). La dispersion des sites est donc très largement conditionnée par la dynamique actuelle d'aménagement du territoire eurélien et intéresse une très faible diversité de contextes sédimentaires (pays chartrain et Beauce).

Ces données, encore peu nombreuses permettent d'interroger la nature des relations économiques entretenues entre Chartres-*Autricum* et sa campagne. Sur ces sites (établissements ruraux ou villas) les restes de bovins sont majoritaires. Cette supériorité semble traduire une orientation économique de ces établissements tournés vers la production céréalière (ou secondaire), mais aussi vers la production de viande bovine, qui est ensuite acheminée vers la ville. Mais contrairement aux idées reçues, les règles d'acquisition et de consommation de la viande bovine privilégies d'avantage les consommateurs ruraux qu'urbains, qui voient arriver dans leur assiette une viande de sujets réformés à l'âge optimal (2-4 ans, fig. 3). Les individus acheminés vers la ville où l'élevage semble inexistant (absence des plus de 10 ans) correspondent en majorité à des sujets réformés âgés de plus de quatre ans.

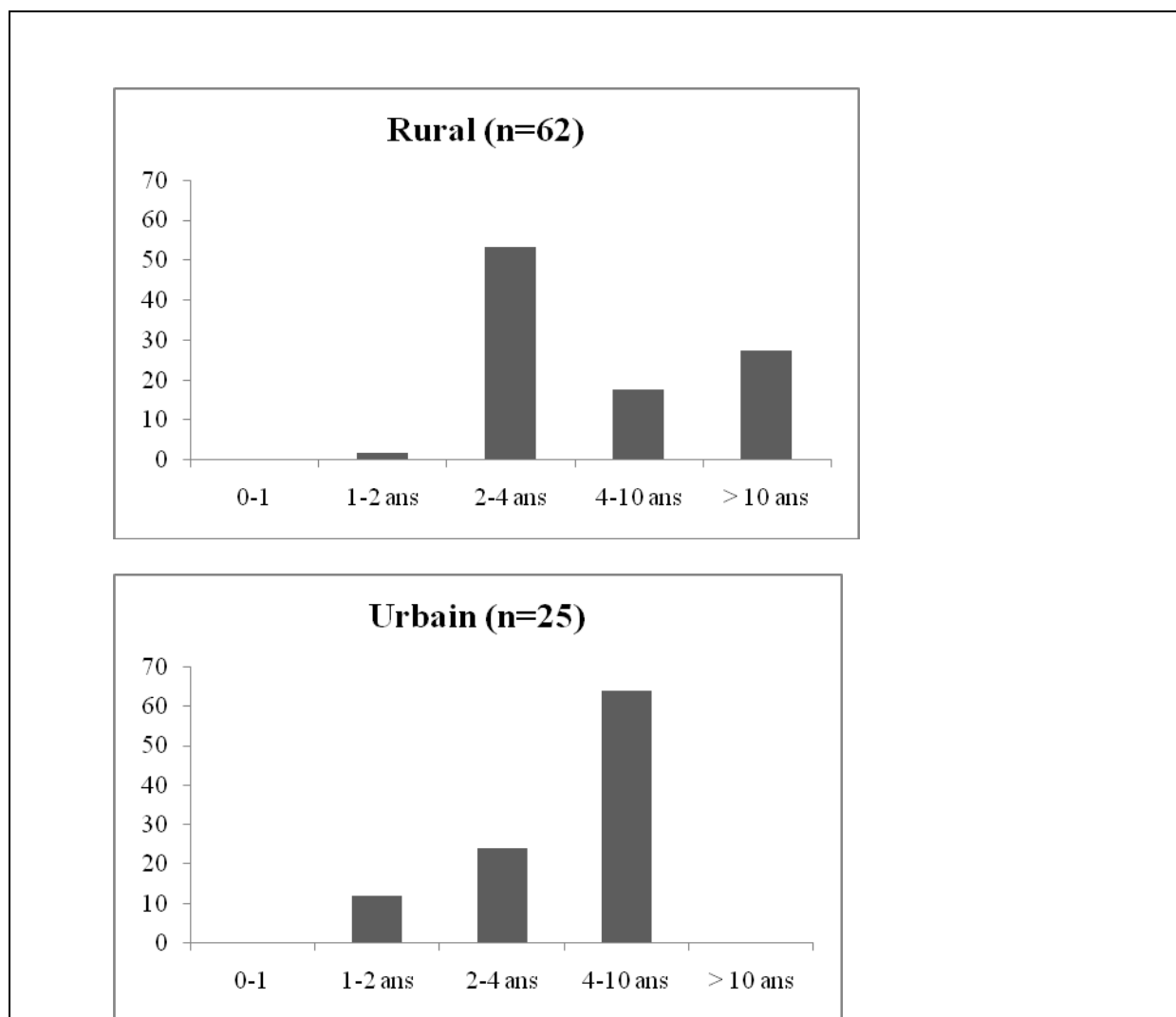


Figure 3 : Comparaison des profils d'abattage des bovins entre milieu rural et urbain (Autricum) pendant le Haut-Empire (%NMI, n= effectifs).

Références bibliographiques :

Cambou 2009 : CAMBOU (D.) - Principales caractéristiques de l'élevage et de l'alimentation carnée entre le IIe s. av. et le IVe s. ap. J.-C. en Bourgogne. *Sciences Humaines Combinées [en ligne]*, Numéro 6 - Actes du colloque interdoctoral 2010, 9 septembre 2010. Disponible sur Internet : <http://revuesshs.u-bourgogne.fr/lisit491/document.php?id=693>.

Lepetz 1996 : LEPETZ (S.) - L'animal dans la société gallo-romaine de la France du Nord. *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial, Amiens, 174 p.

Salin 2010 : SALIN (M.) - Animaux et territoire, L'apport des données archéozoologiques à l'étude de la cité des Bituriges Cubi (Ier s. av. J.-C. - Ve s. ap. J.-C.). Supplément à la RACF n°36. Bituriga Monographie 2010-1. Édition : FERACF/BOURGES PLUS 2010, 313 p.

Autour du sanctuaire gallo-romain : le pôle Science et Histoire

Dominique Joly
(Service Archéologie de la Ville de Chartres)

Autour du sanctuaire gallo-romain dit « de Saint-Martin-au-Val », l'un des plus grand ensemble cultuel de Gaule, va se développer le pôle Science et Histoire, deuxième grand pôle culturel chartrain, qui fera écho avec le Centre d'interprétation de la cathédrale. Le projet d'aménagement du quartier Saint-Martin-au-Val, dû à l'architecte Paul Chemetov, comporte plusieurs phases : le transfert du service Archéologie et du Muséum de Préhistoire et de Sciences Naturelles dans les bâtiments existants sur le site, la création d'une structure muséale destinée à présenter au plus grand nombre les résultats des recherches archéologiques sur la ville et les collections du Muséum, la mise en valeur des vestiges, la création d'un vaste plan d'eau écologique, la mise en place de jardins thématiques, etc. Le programme complet devrait être totalement achevé dans 15 à 20 ans.

Étude du peuplement beauceron à l'époque antique Canton d'Orgères-en-Beauce (28)

Alain Lelong

La prospection aérienne, menée de façon systématique depuis une trentaine d'année, a permis de découvrir en Eure-et-Loir un nombre important de sites ou d'indices de sites archéologiques. Malheureusement, ce type de prospection ne livre que des données spatiales, absentes de tout indice d'ordre chronologique.

L'archéologie préventive qui se développe de façon importante en Eure-et-Loir offre des résultats beaucoup plus complets, mais reste limitée aux zones en voie d'aménagement, telles que zones d'activités, lotissements, projets de déviations routières, carrières. Les vastes espaces cultivés – telle la Beauce Dunoise – en sont de fait exclus.

Toute étude de la mise en place du peuplement dans de vastes espaces ruraux nécessite d'autres approches. Si l'on veut intégrer des données chronologiques sur de vastes territoires, il nous faut collecter au sol les artefacts laissés par les hommes qui ont habité ces territoires. Cela suppose de mettre en place des prospections terrestres.

Il n'est pas réaliste d'étudier intégralement un territoire comme celui de la Beauce. Nous avons choisi d'étudier un espace plus restreint d'une surface de mille hectares : la contrée délimitée par les villages de Lumeau, Terminiers, Faverolles, et Loigny-la-Bataille, et les routes départementales D 39 , D 310 , D 29 et D 19. Son territoire est très homogène tant sur le plan géologique – calcaire de Beauce recouvert de limons – que géomorphologique.

La méthode utilisée est celle décrite par Alain Ferdière : les prospecteurs espacés tous les 10 m progressent dans les champs en suivant les sillons. Ils collectent tous les artefacts visibles au sol sur leur passage sans s'écarter de leur sillon.

Ce ramassage ne se limite pas à repérer les concentrations correspondant à des sites souvent connus toutes époques confondues, mais aussi à étudier tous les espaces où l'on pratique des amendements.

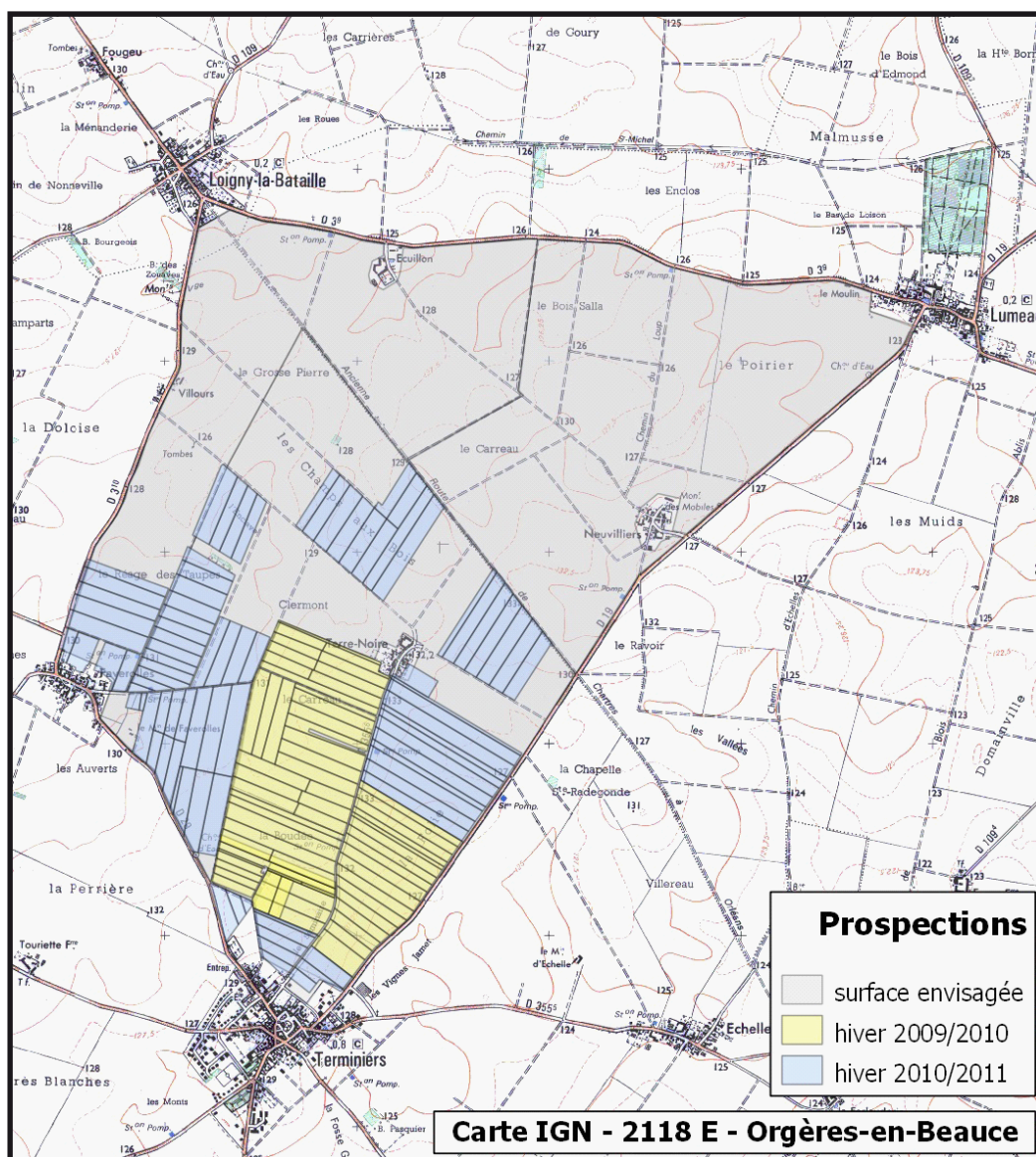
Au-delà de la collecte de données scientifiques, ce projet a pour ambition de mettre en place une méthodologie qui pourra être reprise pour l'étude d'autres territoires du département, permettant des comparaisons, mais aussi de réunir une équipe de prospecteurs issus d'horizons différents (bénévoles ou professionnels). Il bénéficie du support très appréciable du Service Départemental d'Archéologie (CG28) sous plusieurs formes :

- ✓ Logistique : stockage du matériel recueilli, fourniture de matériel, transport ...
- ✓ Humaine : participation aux différentes prospections terrestres
- ✓ Scientifique : Étude du mobilier céramique et lithique

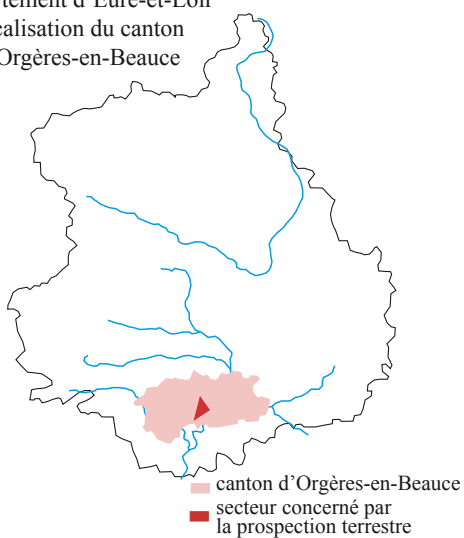
L'étude de la céramique antique est confiée à Ingrid Renault. La céramique non tournée – néolithique ou protohistorique est étudiée par Jean-Yves Noël (CG28) et Gabriel Chamaux (CG28) prend en charge l'outillage lithique. L'ensemble des données alimente un S.I.G. géré par Alain Lelong.

Deux campagnes de prospections réalisées au cours des hivers 2009/2010 et 2010/2011 ont permis de couvrir 330 hectares environ. L'étude du mobilier de la première campagne est à ce jour terminé, celui de la seconde campagne est encore en cours.

Novembre 2011



Département d'Eure-et-Loir
Localisation du canton
d'Orgères-en-Beauce



Un habitat rural gallo-romain à Nogent-le-Roi "Le Pierrier"

Emilie Fencke
(Service Départemental d'Archéologie)

Dans le cadre des travaux préparatoires à l'aménagement de la déviation routière de Nogent-le-Roi, le service départemental d'Eure-et-Loir a fouillé du 11 avril au 11 juillet 2011 un établissement rural gallo-romain situé au lieu-dit "Le Pierrier". Il s'agit du premier site archéologique répertorié sur la commune. Il est implanté sur un terrain d'une surface d'un hectare légèrement en pente d'est en ouest, en direction d'un vallon encore visible à quelques dizaines de mètres à l'ouest du site. Géologiquement, le terrain est dominé par des formations résiduelles à silex surmontées d'une faible épaisseur de limon (moins de 0,50 m) et ponctuées de poches de limon éparses. Le diagnostic réalisé en 2010 avait mis en évidence une enceinte fossoyée gallo-romaine précoce, associée à des bâtiments sur poteaux et sur solins.

Des indices d'une occupation laténienne, encore mal caractérisée, sont perceptibles en divers secteurs de la fouille. Des trous de poteaux dessinant les plans d'au moins cinq bâtiments ont en effet livré des céramiques modelées typiques de La Tène. Les fossés d'enceinte sont aménagés au plus tard à l'époque augustéenne (27 av.J.-C.-14 ap. J.-C.) et délimitent des espaces aux vocations distinctes. Ils présentent un profil en V au fond plus ou moins arrondi et possèdent des dimensions moyennes : leurs largeurs sont comprises entre 1 m et 2,50 m et leurs profondeurs évoluent entre 0,40 m et 1 m. A cette phase peuvent être également rattachés quelques bâtiments sur poteaux dont l'un présente un plan rectangulaire (9 x 3,50 m) sur 12 poteaux. Dans le courant du II^e siècle apparaissent des bâtiments sur solins de pierres : l'un, quadrangulaire, n'a pu être appréhendé que partiellement tandis qu'un second, de plan carré (6,80 x 6,90 m), est implanté à l'aplomb des extrémités des fossés alors en grande partie comblés. Les fondations de ces édifices, larges de 0,65 à 0,85 m, sont constituées de moellons et de plaques de silex de 5 à 20 cm et sont conservées sur une profondeur comprise entre 0,25 et 55 m.

A cette phase d'occupation sont également associées deux structures qui ont livré un mobilier riche et diversifié : une cave aux murs maçonnés largement effondrés et qui obturent la moitié supérieure d'une fosse circulaire aménagée dans le fond de la cave et interprétée comme une glacière. Son comblement, très organique, a été en grande partie prélevé pour analyses et a fourni de nombreux éléments de mobilier : céramique, faune, verre, métal (fragment de miroir en bronze, feuille de boucher en fer...) ; située à côté de la cave, une fosse quadrangulaire aux angles arrondis peu profonde (0,64 m) possède dans chaque angle des surcreusements interprétés comme des calages de vases de stockage et peut donc être interprétée comme un cellier. Elle a également livré un mobilier abondant constitué de céramique, de faune, de verre et de métal (essentiellement de la quincaillerie), dont une monnaie du III^e siècle. Dans la moitié est du site, l'occupation semble se poursuivre au Bas-Empire sous une forme encore mal cernée à ce stade de l'étude. Elle est néanmoins perçue grâce à la découverte d'une monnaie du IV^e siècle dans une petite fosse et à la présence de céramique de cette période dans les comblements supérieurs d'une structure circulaire et au profil cylindrique de grandes dimensions interprétée comme un puits. Observée jusqu'à 4 m de profondeur, la structure n'a cependant pas été appréhendée dans son intégralité, le fond n'ayant pas été atteint. Le cuvelage, largement récupéré jusqu'à près de 2 m de profondeur, est constitué de blocs et de plaquettes de silex non liés mais plutôt encastrés dans l'argile à silex sur 0,40 m d'épaisseur.

Le site du "Pierrier" est donc occupé de manière continue de l'époque laténienne au IV^e siècle, avec une légère modification d'orientation générale des structures entre l'époque protohistorique et les différentes phases gallo-romaines. Il offre un nouvel exemple de la pétrification des architectures, concomitante de la romanisation, ainsi que du mélange des traditions architecturales gauloises (bâtiments sur poteaux en matériaux périssables) et romaines (bâtiment sur solins de pierres). Les résultats de cette étude seront à mettre en perspective avec ceux de la fouille d'un autre établissement gallo-romain actuellement en cours par l'INRAP à environ 800 m vers le sud-est.



Vue aérienne du site en cours de fouille – Vu du ciel



Bâtiment laténien recoupé par le fossé gallo-romain



Bâtiment sur solins – II^e-III^e siècles

**La restitution des architectures à poteaux plantés : Étude d'un cas
protohistorique eulérien : le Bâtiment 1 du site de
« La Sente des Roches » à Auneau.**

**Antoine LOUIS
(Service Départemental d'Archéologie)**

C'est à l'occasion de la construction du dernier tronçon de la déviation d'Auneau, à proximité du rond point de la RD19, que le Service de l'archéologie du Conseil général d'Eure-et-Loir a réalisé une opération d'archéologie préventive, sur un site daté de l'Age du bronze final (Responsable d'opération : J.Y Noël).

Parmi les structures découvertes se trouvent un ensemble de trous de poteaux disposés en arc de cercle. La régularité de cette disposition, formant un demi-cercle avec des entraxes constants d'environ 2,50 m, a immédiatement orientée l'interprétation de ces structures vers les restes d'un possible bâtiment circulaire, dont les plans sont par ailleurs relativement bien connus pour cette époque. A la vue de ces caractéristiques, il a été décidé de proposer une restitution architecturale de cet édifice.

La méthode employée s'appuie sur un dossier comparatif allant d'exemples archéologiques aux données de l'ethnographie. Les études des loges agricoles en Anjou-Touraine réalisée par O. Buchsenschutz et plus récemment par F. Epauld permettent même de disposer de comparaisons actuelles et géographiquement proches. Ces petits édifices agricoles (granges, étables, etc.) représentent la dernière survivance de l'architecture à poteaux plantées en France. Certains de ces bâtiments, pour la plupart construits dans les années quarante ou cinquante, sont encore debout.

Les lacunes du plan du bâtiment 1 ont donc pu être comblées grâce aux nombreux exemples de bâtiments fouillés de ce type, notamment en Normandie. Ainsi le bâtiment circulaire d'Auneau s'apparenterait à une rotonde dodécagonale, portée par 12 poteaux supports. L'entrée, qui se trouvait à l'est, était marquée par un dispositif de sas dont un petit poteau, situé à une trentaine de centimètres en avant de la rotonde, est conservé.

La faible profondeur des trous de poteaux impliquent nécessairement un contreventement dans leurs parties hautes. L'intérêt architectonique de la forme circulaire résidant dans son uniformité de répartition des charges, il serait pertinent d'imaginer un système de contreventement continu sur tout le périmètre de la rotonde. Une solution permettrait de réaliser cette ceinture, en imaginant deux cordages reliant les sommets des poteaux entre eux, et tendus par enroulement à l'aide d'un bâton.

A priori, sur une structure ronde comme celle de La Sente des Roches, la charpente devait avoir une forme conique. Elle serait alors constituée de chevrons rayonnant, à l'image des tipis amérindiens. Cependant la présence inexpiquée d'un trou de poteau au centre du bâtiment, au point de jonction des arbalétriers, semble évoquer l'existence d'un dispositif au sommet du cône, dispositif qui serait alors supporté par le poteau central. Il se pourrait que cet aménagement soit un système de cheminée, constitué d'une petite poutre faîtière parallèle à l'axe de l'entrée du bâtiment. Cette poutre porterait une petite toiture dépassant au dessus du cône. La jointure avec celui-ci serait laissée à nu, formant ainsi deux orifices

opposés de section triangulaire. Ces deux trous dans la couverture maintiendraient alors un courant d'air permettant la chasse des fumées.

Ces différents raisonnements permettent de travailler sur une restitution 3D. Ce model virtuel permet, par des échanges entre le restituteur et le responsable d'opération, de vérifier ou d'infirmer certaines hypothèses architecturales. Il en résulte une image bâti sur les données archéologiques qui, tout en restant hypothétique, évoque de manière réaliste la morphologie générale du bâtiment et certains détails de sa mise en œuvre. Ce document peut ensuite aussi bien être utilisé à des fins scientifiques que de valorisation du patrimoine archéologique.

